

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2017 B 00637

Numéro SIREN : 824 867 170

Nom ou dénomination : A2LC LOT COMMUN

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2024 sous le numéro de dépôt 8082

202400188

A2LC Lot Commun
Société par actions simplifiée
au capital de 102 040 euros
Siège social : 12 Rue des Acacias
33210 MAZERES
RCS BORDEAUX 824 867 170

REQUETE

A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

AUX FINS DE PROLONGATION DU DELAI DE REUNION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
(Article R.225-64 du code de commerce)

A LA REQUETE DE :

Monsieur **Loïc CHAILLOU**,

Agissant en qualité de Président de la société A2LC Lot Commun, société par actions simplifiée au capital de 102 040 euros, dont le siège social est 12 Rue des Acacias, 33210 MAZERES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS BORDEAUX 824 867 170 ,

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que la société A2LC Lot Commun a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 30 septembre 2023 ;

Que, conformément à ses statuts, elle devrait réunir ses associés en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice ;

Qu'elle rencontre aujourd'hui des difficultés pour réunir l'ensemble de ses associés en Assemblée Générale dans les délais légaux.

PAR CES MOTIFS :

Monsieur Loïc CHAILLOU demande qu'il plaise à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Bordeaux, conformément aux dispositions de l'article R.225-64 du Code de Commerce, de prononcer exceptionnellement la prolongation jusqu'au 31 juillet 2024 du délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la société A2LC Lot Commun, ci-dessus désignée, devant être appelée à délibérer sur le bilan et les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2023.

Fait à **MAZERES**

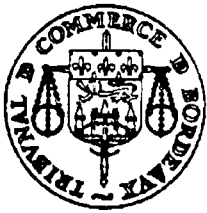
Le **14 mars 2024**

En deux exemplaires

Loïc CHAILLOU
Président
SAS A2LC Lot Commun
12, rue des Acacias - Etage 1 - Bureau 3
33210 MAZERES
05 56 62 15 40 / 06 09 61 01 40
secretariat@a2lc33.com
SIRET : 824 867 170 00048 - APE : 8299Z

ARRIVÉ LE :
22 MARS 2024
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NANTES

2024 03 22



ORDONNANCE

NOUS, Marc SALAÜN, Président du Tribunal de Commerce de BORDEAUX,

Assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède, les motifs qui y sont exposés,

Vu les articles L 227.1, L 225-100 et R 225-64 du Code de Commerce,

Prorogeons jusqu'au 31.07.2024

Le délai de réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30.09.2023, de

SAS A2LC LOT COMMUN
(N° Siren : 824867170 / N° Gestion : 2017 B 637)
12 Rue des Acacias
33210 Mazères

Disons que la requérante supportera la charge des dépens que nous liquidons à la somme de : 30.04 euros TTC

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Fait et ordonné en notre Cabinet, à BORDEAUX, le 25.03.2024

Adrien SAVADOGO
Greffier Assermenté



Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
Palais de la Bourse, CS 51474, 33064 BORDEAUX CEDEX
09:00 – 12:00, 13:00 – 16:00
Téléphone : 05 56 01 81 70
www.greffe-tc-bordeaux.fr - Courriel : rcs@greffe-tc-bordeaux.fr

EXTRA/CAO/2017 B 00637

A2LC LOT COMMUN
12 RUE DES ACACIAS
33210 MAZÈRES

Nos références : CAO/2017 B 00637

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Article R. 123-102 du code de commerce)

Concernant :

Société par actions simplifiée A2LC LOT COMMUN

12 RUE DES ACACIAS
33210 MAZÈRES

SIREN : 824 867 170

N° de gestion : 2017 B 00637

Le greffier soussigné constate le 25/03/2024 le dépôt, enregistré sous le numéro 2024/8082, des actes et pièces suivants :

- Ordonnance du président - 25/03/2024 N° 2024O00188
- Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Récépissé délivré le 25/03/2024

Le greffier

Maître Jean-Marc BAHANS



Signature